

# Prêt d'honneur Croissance

## INITIATIVE VENDEE TERRES ET LITTORAL

### Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur croissance a pour objectif d'accompagner le chef d'entreprise afin de renforcer les fonds propres de l'entreprise et obtenir ainsi un financement bancaire complémentaire.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Les bénéficiaires du dispositif sont les porteur de projet de développement avec création d'emploi.

L'entreprise doit avoir au moins 2 ans de vie.

##### — Critères d'éligibilité

L'entreprise doit avoir une structure financière saine.

#### Pour quel projet ?

##### — Dépenses concernées

Les investissements éligibles au dispositif sont :

- les investissements corporels : création d'un nouvel établissement, extension, démarrage d'une nouvelle activité, reprise d'un établissement, acquisition de nouveaux équipements, etc,
- les investissements immatériels liés à la croissance et la mise en oeuvre de la stratégie de l'entreprise : mise aux normes, études et recherches, dépôts de brevet, certifications, recrutement « hommes-clés » (cadres /collaborateurs directs du chef d'entreprises), développement des exportations, lancement de nouveaux produits, projets générateurs d'emplois à court ou moyen terme.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur est sans intérêt ni garantie compris entre 5 000 € et 15 000 €.

#### Pour quelle durée ?

La durée de remboursement du prêt est de 5 ans maximum avec un différé possible de six mois maximum (inclus

dans la durée totale de remboursement).

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

La demande doit être effectuée auprès d'Initiative Vendée Terres et Littoral.

Pour plus d'informations, l'agence est joignable par :

- tél : 02 28 13 04 57,
- mail : [contact@initiative-vendeeterresetlittoral.fr](mailto:contact@initiative-vendeeterresetlittoral.fr).

---

## Critères complémentaires

- Création datant d'au moins 2 ans et d'au plus 5 ans.
- Effectif de moins de 10 salariés.
- Données supplémentaires
  - › Situation - Réglementation
  - › Situation financière saine

---

## Organisme

### INITIATIVE VENDEE TERRES ET LITTORAL

- **Initiative Vendée Terres et Littoral**  
16 rue de l'Innovation  
85200 FONTENAY-LE-COMTE  
Téléphone : 02 28 13 04 57  
Télécopie : 02 51 69 21 54  
E-mail : [contact@initiative-vendeeterresetlittoral.fr](mailto:contact@initiative-vendeeterresetlittoral.fr)